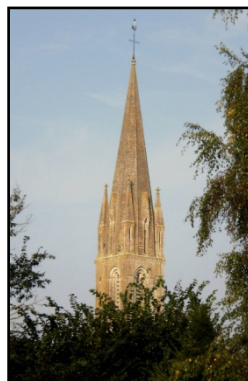


# Ducy Info



N°1

## SOMMAIRE

Le mot des élus

**Vous informer  
avec ce bulletin**

Les Conseils  
Municipaux

René Pétrich toujours maire de Ducy

**Municipales 2014**  
Vendredi soir, René Pétrich, maire sortant de Ducy, a convoqué en séance publique l'ensemble des conseillers municipaux fraîchement élus afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.  
Deux candidatures se sont présentées au poste de maire : René Pétrich et Daniel Lemousseu. « Je considère qu'un certain nombre de dossiers complexes ont été engagés et ils ne sont pas encore terminés alors pour la continuité de ces dossiers, je suis candidat », a déclaré René Pétrich.  
« Au nombre de voir... les élec...



30 mars : élections municipales

Infos  
complémentaires



Voirie : la rue de l'église

Les commissions  
communales



Un service essentiel :  
l'assainissement

La vie  
communale



27 juillet :  
Tyneside Scottish Association

Votre avis nous  
intéresse



## Dialoguer avec Vous

**Vous informer et dialoguer avec vous**, tel est la raison qui a motivé la renaissance d'un bulletin municipal.

Les élus souhaitent vous rendre compte de leur implication dans la vie de la commune, des motivations de leurs décisions et des résultats de leurs actions. Ils souhaitent aussi vous faire percevoir le contexte réglementaire, les contraintes financières et autres limites dans lesquels ce travail est effectué.

Ils espèrent en retour vos remarques et suggestions sur cet engagement municipal, sur le déroulement de la vie communale et sur le contenu du bulletin.

Voici les rubriques envisagées pour le bulletin :

- Le résumé des **réunions du conseil municipal**
- Les informations principales provenant de la **communauté de communes** du Val de Seules
- Des explications ou des précisions sur des **actions ou décisions du conseil municipal**
- Un dossier thématique donnant les bases du **fonctionnement des institutions locales**, de certaines règles administratives, de gestion d'équipements, etc...
- Une rubrique consacrée à divers aspects de la **vie communale** (associations, manifestations, histoire...)
- Une partie sollicitant **vos questions** sur le contenu du bulletin ou sur l'actualité de la commune

Le contenu et la périodicité de ce bulletin ne sont pas figés. Ils évolueront selon l'actualité communale, mais aussi en fonction de l'intérêt et des souhaits que vous exprimerez.

*L'équipe municipale*

# Les Conseils Municipaux

Cette rubrique reprend les **points principaux** tirés des comptes rendus des séances du Conseil Municipal, avec en titre le fait le plus marquant. L'intégralité des comptes rendus est affichée régulièrement et consultable en mairie.

## Conseil Municipal du 4 avril – Election du maire

L'équipe municipale est constituée du Maire, **René Pétrich**, du 1<sup>er</sup> adjoint, **Philippe Degoulet**, et de 9 conseillers, **Silvia Costa, Maud Crevon, Patrick Lehérissier, Daniel Lemoussu, Louis Marie, Fabrice Napierala, Michel Paysant, Angélique Romuald et Elise Soudain.**

- Le maire est le représentant titulaire à la Communauté de Communes (Intercom)
- Le 1<sup>er</sup> adjoint est le représentant suppléant à la Communauté de Communes
- Un 2<sup>e</sup> adjoint sera élu ultérieurement

## Conseil Municipal du 17 avril – Mise en place des commissions

1- Les indemnités des élus sont reconduites telles qu'au mandat précédent

2- Commissions et représentations aux syndicats inter-communaux

<b>Commission voirie, bâtiments et sécurité</b>	P. Degoulet - P. Lehérissier - D. Lemoussu A. Romuald - R. Petrich
<b>Commission fonctionnement des services communaux</b>	R. Petrich - M. Crevon - E. Soudain - D. Lemoussu
<b>Commission finances</b>	Tous les conseillers
<b>Commission fêtes et cérémonies</b>	F. Napierala - S. Costa - R. Petrich - L. Marie
<b>Centre communal d'action sociale (CCAS)</b>	R. Petrich - F. Napierala - S. Costa - L. Marie R. Degoulet - M. Marchais - F. Dauxais - V. Moreno
<b>Représentants au syndicat d'eau du vieux colombier</b>	R. Petrich (titulaire) - L. Marie (suppléant)
<b>Délégués au SDEC énergie</b>	P. Degoulet - P. Lehérissier
<b>Représentants au syndicat scolaire (SIVOS)</b>	D. Lemoussu (titulaire) - M. Crevon (suppléante)
<b>Commission de révision des listes électorales</b>	R. Petrich - AM. Lemonnier * - R. Leroyer * Remplacée le 10 octobre par Mme C. Thomas
<b>Commission des impôts</b> (désignée le 21 juin, par le directeur des services fiscaux)	<i>Titulaires :</i> P. Delaune, L. Marie, JP. Romuald, D. Lemoussu, P. Lehérissier, M. Corpechot <i>Suppléants :</i> G. Zyssman, N. Marie, B. Rebillon, C. Thomas, P. Aubree, H. Mellerio

3- Représentants aux commissions Intercom:

<i>Scolaire</i>	P. Degoulet – D. Lemoussu
<i>Développement économique</i>	D. Lemoussu – R. Petrich
<i>Aménagement du territoire</i>	P. Degoulet
<i>Pôle tourisme</i>	R. Petrich
<i>Finances</i>	P. Degoulet – R. Petrich
<i>Voirie</i>	P. Degoulet
<i>Jeunesse</i>	P. Degoulet – E. Soudain

## Conseil Municipal du 25 avril – Vote des budgets et des taux communaux

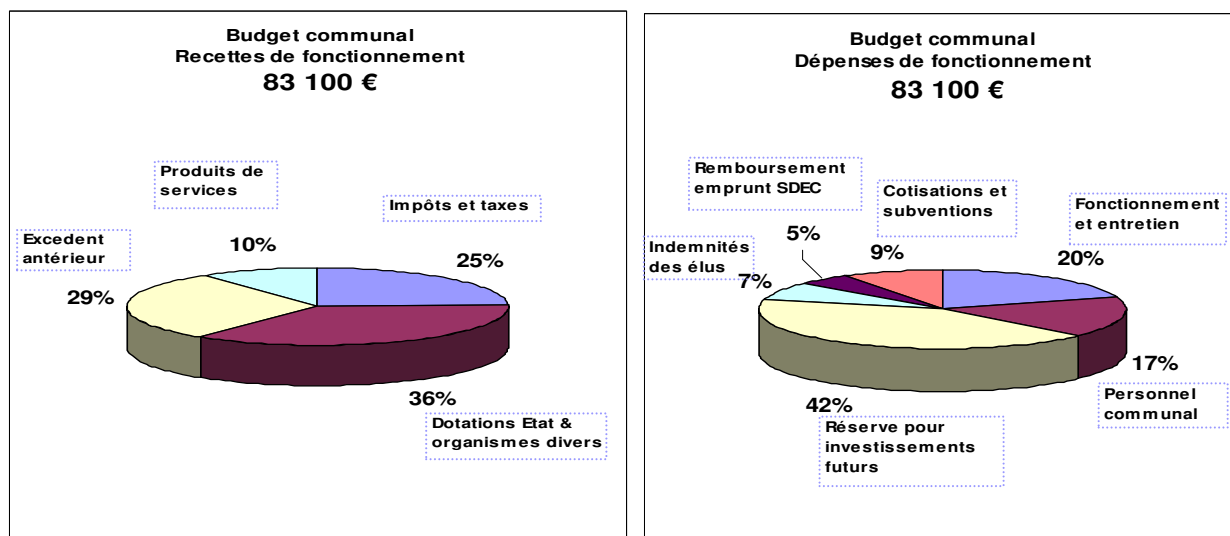
### 1- Taxes communales, reconduction des taux de l'année précédente

Taxe d'habitation.....	7.49 %	Taxe sur le foncier bâti.....	3.25 %
Taxe sur le foncier non-bâti..	10.98 %	Cotisation foncière des entreprises....	5.67 %

### 2- Subventions aux associations :

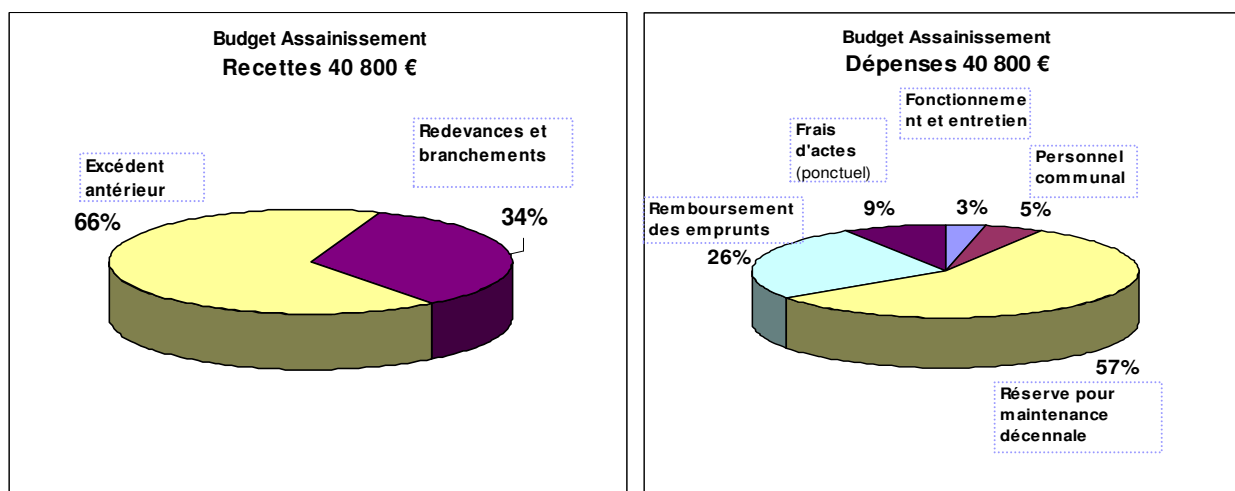
Assoc. des Parents d'Elèves 110 € - MJC val de Seules 100 € - Amicale des maires du canton 14 €  
Anciens du canton 20 € - Assoc. des habitants de Ducy 200 €

### 3- Budget communal (hors transferts)



En 2014, la section Investissement (hors amortissements) s'équilibre à 21 300 € répartis à raison de 8 800 € pour le solde du PLU et de 12 500 € pour les aménagements urbains (accès cimetière)

### 4- Budget assainissement



## Conseil Municipal du 20 mai – Élection du délégué et des suppléants pour les sénatoriales du 28 septembre

*Délégué communal :*

D. Lemoussu

*Suppléants :*

S. Costa – P. Lehérisier – E. Soudain

## Conseil Municipal du 26 mai – Rapport de la commission voirie, bâtiments et sécurité

1- Désignation du correspondant Défense : F. Napierala.

2- Compte rendu des réunions SDEC et ERDF – lancement d'une enquête sur les perturbations du réseau, rue de Loucelles – Adhésion à la convention GEOSDEC.

3- Compte rendu de la commission Voirie, Bâtiments et Sécurité :

L'Intercom Voirie a désigné un référent par commune : P. Degoulet centralisera et transmettra pour Ducy les demandes de travaux et d'intervention dans ce domaine.

La commission a établi une liste des travaux à réaliser dans les années à venir :

- *relevant de la compétence intercom :*

La rénovation de la rue de l'Eglise, du chemin du Pilambert et de la rue de Loucelles.  
L'entretien des voiries et chemins communaux.

- *relevant de la compétence de la commune :*

Accessibilité handicapés et entretien du cimetière.  
Réparation de la toiture de l'église et du système de tintement des cloches.  
Sécurisation du virage des écossais.  
Mise en conformité des bornes à incendie.  
Refaire les joints du mur de la cour de la mairie.  
Entrée (pas de porte) de la salle communale.  
Finition de l'abri bus (ajout d'un panneau).  
Aménagement du terrain communal (espace pique-nique et espaces jeux enfants).

4- Emplacement du container de collecte des « verres »

Suite aux dégradations observées sur le site actuel, un nouvel emplacement est à l'étude pour le container « verres ». Le container « emballages & papiers » faisant doublon avec les « sacs jaunes » ne sera pas remplacé.

5- Communication : il est proposé de relancer un bulletin d'informations municipal.

6- Le Plan local d'Urbanisme adopté au Conseil Municipal du 13 mars, est applicable depuis le 27 avril 2014.

## Conseil Municipal du 2 octobre

### 1- Adhésion à la fourrière animale

Suite à des problèmes rencontrés cet été avec un chien errant et aux difficultés pour gérer ce problème il est décidé d'adhérer à la Fourrière de Verson -Caen La Mer, route de Saint Manvieu Norrey. La contribution communale pour 2014 s'élève à 0.80 € par habitant (152) soit 121.60 euros.

### 2- Règlement intérieur

Il a été apporté quelques modifications au règlement rédigé en 2008 notamment concernant les comptes rendus de séance du conseil municipal. Ce nouveau règlement est consultable en mairie en présence de Monsieur le Maire, d'un adjoint ou d'un conseiller.

### 3- CR commission Voirie Bâtiments et Sécurité

#### A- Examen des devis de toiture de l'église

Les trois devis reçus pour la réfection totale de la toiture de la nef s'échelonne de 20 200 à 26 500 € Des précisions vont être demandées aux entreprises pour une comparaison précise des devis. Après discussion, et compte tenu du coût global, il est envisagé de ne refaire que le côté nord de la toiture.

#### B - Travaux d'accessibilité à l'Eglise

Après la rencontre avec l'architecte du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), un relevé topographique a été réalisé par GEODIS. Ce relevé a été transmis au CAUE pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la rampe d'accès. Une convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage public va être signée avec le CAUE (montant 25 €).

#### C- Sécurité au carrefour du monument des Ecosais

Pour réaliser cette sécurisation devant améliorer la visibilité, l'Agence Routière Départementale propose une intervention et la prise en charge d'une partie des travaux. Mais auparavant, la commune devra se rendre propriétaire de l'emprise du terrain.

Après discussion, il est demandé d'adresser un courrier au Conseil Général pour la prise en charge globale de ce projet.

### 4- Arrêt Bus Verts à Ducy

Suite à la demande d'habitants de Ducy, sur la possibilité d'une liaison entre Ducy et Bayeux, plusieurs courriers ont été adressés, depuis 1 an, par la mairie :

au Conseiller Général Mr Quesnot, à la Société KEOLIS, puis au Responsable des transports du Conseil Général; ce dernier courrier a été rédigé conjointement avec la commune de Carcagny, elle aussi intéressée par une telle ligne.

Des contacts récents ont été relancés avec le Conseil Général, qui a organisé un essai de passage entre Loucelles et Carcagny, en passant par Ducy. En résumé, le Conseil Général estime que la route de Loucelles et la RD 35 B ne sont pas assez larges pour le passage du bus vert, et donc la réponse est négative.

Le conseil municipal demande que soient poursuivies les démarches pour obtenir gain de cause.

### 5- Lavoir

Pour une question de sécurité, il est décidé de procéder à l'enlèvement de la pompe qui menace de tomber.



## Réunions des commissions communales et des syndicats intercommunaux

Les commissions communales n'ont pas de pouvoir décisionnaire ; elles proposent les résultats de leurs investigations au Conseil Municipal qui décide leur mise en œuvre.

Date	Commission	Objet
11 mars	Syndicat des eaux	Budget primitif 2014
10 avril	Finances	Préparation du budget 2014.
29 avril	SIVOS	Installation du conseil syndical, élection du président et des deux vice-présidents
30 avril	CCAS	Adoption du budget
14 mai	SDEC	Élection des représentants du CLE Bayeux au comité syndical.
27 mai	Syndicat des eaux	Installation du comité. Élection du président
28 mai	SIVOS	Nouveaux rythmes scolaires. Adaptation des circuits pour la rentrée 2014
11 juin	ERDF (SDEC)	Présentation des activités ERDF, et du nouveau compteur LINKY.
19 juin	Fêtes & cérémonies	Organiser la venue de l'association du Tyneside Scottish et préparer une exposition avec des documents locaux sur la période du débarquement et sur les commémorations précédentes.
23 juin	Voirie, bâtiments & sécurité	Inventaires des travaux à réaliser dans la commune.
30 juin	Voirie, bâtiments & sécurité	Visite de terrain.
8 juillet	Voirie, bâtiments & sécurité	Visite de terrain avec la présidente de la commission voirie Intercom.
15 juillet	Syndicat des eaux	Mise en place des commissions
20-25 juillet	Fêtes & cérémonies	Montage de l'exposition commémorative du 70 <sup>e</sup> anniversaire du débarquement, dans la salle communale.
22 septembre	CCAS	Repas des anciens – Noël des enfants
24 septembre	Voirie, bâtiments & sécurité	Examen des devis pour la rénovation d'une partie de la toiture de l'église. Projet d'accessibilité au cimetière. Sécurisation du carrefour des Ecosais.
9 octobre	SIVOS	Modification des circuits de transport scolaire. Tarifs de location des bus en régie. Délégués locaux au Comité National d'Action Social. Piscine de Villers-Bocage.

# Informations complémentaires

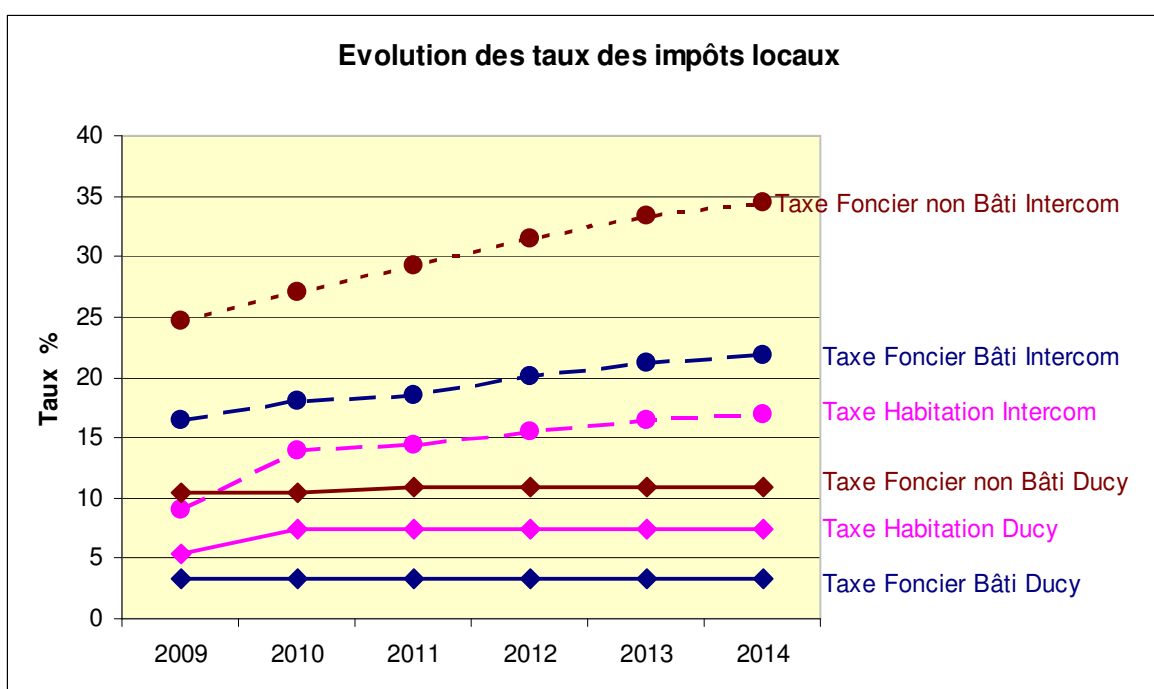
## Indemnité mensuelle des élus

Les montants maximum autorisés dépendent du nombre d'habitants de la commune et sont fixés au niveau national. Pour les communes de moins de 500 habitants ces montants bruts sont de 646 € pour le maire et de 251 € pour les adjoints. A Ducy, ces indemnités sont de 240 € net mensuel pour le maire et 90 € pour les adjoints.

## Taxes communales

L'objectif du conseil municipal est de **maintenir les taux actuels, déjà stabilisés depuis plusieurs années**, pendant toute la durée du mandat. Rappelons cependant que l'indice de référence servant au calcul de l'impôt est réajusté par l'état en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (entre 1 et 2 % ces dernières années).

*Remarque sur les taxes Inter communales :* les représentants de Ducy se sont déclarés opposés aux augmentations des taxes proposées et votées par l'intercom.



## Budget Municipal

La commune aura, fin 2014, une réserve de l'ordre de 36 k€, qui permettra, dans les années à venir de compenser la baisse prévisible (contexte économique national) des dotations d'état et des rentrées fiscales, et d'autre part d'envisager **les futurs investissements** en limitant le recours à l'emprunt. La commune n'a qu'un seul emprunt en cours : celui consenti pour l'effacement des réseaux électrique et téléphonique réalisé en 2013 (remboursement 3900 €/an pendant 12 ans au taux de 2,62%).

## Budget Assainissement

Le budget Assainissement est **indépendant du budget communal**. Il doit être équilibré par les recettes provenant de la part payée par les habitants au titre de la "collecte et traitement des eaux usées" sur la base de leur consommation d'eau.

Le montant de la part communale votée par le conseil est identique à celle de 2013, soit 2 € ht/m<sup>3</sup> et de 60 € ht d'abonnement annuel.

Une réserve de l'ordre de 23.000 €, fin 2014, doit permettre de faire face à tout ou partie d'éventuels dysfonctionnements du réseau ou de la station ainsi qu'à sa maintenance à moyen terme.

Le projet, d'un coût total de 473 k€, a été financé en 2010 par les subventions (autour de 60%, par l'Agence de l'eau Seine Normandie et le Conseil Général du Calvados) et par le recours à l'emprunt pour le reste. Nous reviendrons dans un prochain dossier thématique sur les différents aspects de ce projet

# Informations complémentaires

## Commission Voirie

- L'intercom a demandé à chaque commune un recensement de l'état de ses voiries. A la suite, un audit sera réalisé et permettra de chiffrer et de finaliser la planification des travaux. Compte tenu du coût élevé de ce type de travaux, et donc de leur réalisation probable sur plusieurs années, la commission a proposé à l'intercom en priorité 1, la rénovation de la **rue de l'église**, puis en priorité 2, celles du **chemin du pilambert** et de la seconde partie de la **rue de Loucelles**. Rappelons pour l'exemple que la rénovation d'une portion de la rue de Loucelles effectuée en début d'année a coûté 60 k€ et que le budget annuel de rénovation voirie de l'Intercom est de l'ordre de 180 k€ ttc.

- Les routes départementales relèvent de la compétence du Conseil Général, et donc leur entretien ou rénovation sont effectués par l'agence routière départementale.

- Une étude est en cours afin d'améliorer la sécurité dans le carrefour du monument des Ecosais .



## Accès cimetière

Un projet de création d'une rampe en pente douce, répondant à la norme d'accès pour les handicapés (suppression des escaliers), depuis la barrière jusqu'à l'entrée de l'église a été discuté avec un représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E). Cet organisme nous remettra une étude de faisabilité pour lancer la réalisation.



## Toiture de l'église

Le versant nord de la toiture de la nef est particulièrement dégradé, et nécessite une rénovation, incluant la pose d'une gouttière afin de protéger le mur et le sous-bassement



## Plan Local d'Urbanisme

Le dossier définitif du PLU, incluant le règlement relatif à son application, les conclusions de l'enquête publique et les réponses du commissaire enquêteur sont consultables en mairie. Une séance d'information aura lieu le 15 novembre, à la mairie, à partir de 10H.

# Dossier thématique :

## Le rôle des commissions communales et des syndicats intercommunaux

Composées principalement de conseillers municipaux, elles sont chargées des études préalables aux délibérations du Conseil Municipal, et du suivi de l'application des décisions.

Elles peuvent ponctuellement recevoir des membres extérieurs.

Certaines commissions (CCAS) obéissent à des règles administratives spécifiques.

### Commission Voirie, Bâtiments et Sécurité

- Actions au niveau de la voirie en liaison forte avec l'intercom ou le département.

Un état des lieux est à faire rapidement car **les priorités d'action de l'intercom tiendront compte de l'état réel** des voiries et/ou de leur dangerosité.

- Actions d'entretien, de réparation, de mise au normes (accessibilité handicapés) sur les bâtiments communaux (mairie, salle communale, église).

- Actions de sécurité au niveau de la voirie, et de l'espace public en général.

### Commission Fonctionnement des services communaux

Suivi des contrats et des travaux d'entretien de la station d'épuration, des espaces verts, du cimetière, des contrats de nettoyage, de la location de la salle communale. Le bon fonctionnement de la station d'épuration est essentiel pour la commune et ses habitants, et demande l'intervention hebdomadaire de l'agent communal.

### Commission Fêtes et Cérémonies

Représentation aux cérémonies intercommunales, organisation de la Ste Marguerite, arbre de Noël, et tout événement festif susceptible de favoriser le lien social dans la commune. Cette année a été marquée par les commémorations liées au 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement ; **le 11 novembre prochain sera célébré dans le cadre du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.**

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS, obligatoire dans chaque commune, est un établissement public administratif doté d'un budget propre, soumis aux règles de la comptabilité publique.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire et composé en nombre égal, de membres issus du conseil municipal et de membres nommés par le maire.

Le CCAS met en œuvre une action générale de prévention et de développement social sur la base d'une analyse des besoins sociaux des habitants, en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale « légale » en établissant les dossiers des demandes et en les transmettant à l'autorité compétente.

### Commission Finances

Se réunit 1 à 2 fois par an pour la préparation du budget, et éventuellement sa révision.

Elle est composée de tous les membres du Conseil Municipal.

### Commission Appel d'offres

Se réunit à la demande pour les opérations d'un montant supérieur à 207 k€.

### Commission communale des impôts directs

Une liste de 24 noms d'habitants de la commune, dont 1 non résident permanent, est proposée au directeur des services fiscaux qui désigne 6 titulaires et 6 suppléants.

Constituée dans les deux mois qui suivent l'élection du conseil municipal, son rôle essentiel s'exerce en matière de contributions directes (en particulier pour la taxe d'habitation). Si les tarifs d'évaluation des propriétés bâties et non bâties sont arrêtés par le service des impôts, la commission participe à leur évaluation, aux côtés de l'administration fiscale. Elle est tenue informée des évaluations nouvelles résultant de la mise à jour périodique des valeurs locatives. Elle émet également un avis sur les réclamations contentieuses en matière de taxes directes locales, lorsque le litige porte sur une question de fait.

### Commission Administrative pour la révision des listes électorales

Présidée par le maire, assisté de 2 habitants de la commune, respectivement désignés par le préfet et par le président du tribunal de grande instance.

La révision des listes est annuelle. Outre leurs connaissances propres des situations individuelles, les membres de la commission sont aidés par l'INSEE qui fournit les informations qu'il a centralisées (âge électoral atteint, décès, inscription dans une autre commune,...). L'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Les principaux critères d'inscription sont le domicile dans la commune ou le paiement de contributions directes communales.

### Représentants au Syndicat des eaux du Vieux Colombier

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) du Vieux Colombier, issu du regroupement de plusieurs syndicats, a pour compétences, la recherche, la production et l'alimentation en eau potable de 32 communes.

Le syndicat est administré par un Comité Syndical composé d'un délégué par commune. Le comité élit un bureau constitué d'un président et de deux vice-présidents.

Les recettes du Syndicat comprennent la contribution des collectivités ( au prorata du nombre d'abonnés), le produit de taxes et redevances issus des services assurés, les subventions de l'état et des structures territoriales, les prestations en échange d'un service rendu, les revenus de biens mobiliers et immobiliers, le produit des emprunts.

L'exploitation du réseau a été confiée à la SAUR, sous le contrôle du syndicat.

### Délégués au SDEC

Le Syndicat Départemental d'Energie du Calvados est un organisme public chargé par les collectivités adhérentes (707 communes, 14 CDC, 1 SIVOM) d'organiser le service public de l'électricité (tarif régulé) et du gaz. En 1992, la fourniture et la distribution de l'électricité ont été confiés pour une durée de 25 ans à EDF et ERDF. Le SDEC est propriétaire des réseaux moyenne (20 kV) et basse tensions, pour le compte des communes.

Ducy adhère au SDEC pour la fourniture et la distribution de l'électricité, ainsi que pour l'éclairage public. Le SDEC apporte des conseils et des aides financières aux communes adhérentes pour la réalisation de leurs études et travaux.

Les délégués représentent la commune et ses habitants auprès du SDEC (projets, pannes, problèmes rencontrés...). Ils participent aux réunions du Comité Local Énergie du secteur de Bayeux, prennent part à l'élection du Comité Syndical départemental, informent la commune des activités du SDEC, et sont en relation directe avec les techniciens du SDEC pour les travaux et les actions de dépannage sur le territoire communal.

### Représentants au SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire assure l'organisation et la gestion des transports scolaires pour les élèves du Collège de Tilly-sur-Seulles et de certains élèves du primaire pour les communes de Tilly et de Fontenay, par délégation du Conseil Général du Calvados.

Il participe également au fonctionnement de certaines activités du collège :

- Association sportive
- Foyer socio-éducatif
- Activités sportives : *achat créneaux piscine, frais de chauffage salle de sports, redevance occupation salle Cadence.*
- Centre de Documentation et Informatique
- Sorties extra-scolaires

Le SIVOS est membre du Syndicat Inter-cantonal de gestion de la piscine de Villers-Bocage et contribue à son financement.

# La vie communale

## Cérémonie du 8 mai

C'est sous un crachin « ben d'che nou » que s'est déroulée cette cérémonie du souvenir autour du Monument aux morts. Le maire, entouré de 3 anciens combattants et d'une quinzaine de ducéens, a relayé les propos du Ministre mettant l'accent sur les victimes civiles du conflit.

## Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement avec nos amis écossais

Comme prévu de longue date, nous avons célébré la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Normandie le dimanche 27 juillet à Ducy Sainte Marguerite. Une première rencontre avec la délégation du Tyneside Scottish Association accompagnée des cadets du Northumbria Army Cadet Force s'est déroulée autour d'un pique-nique à la cidrerie de Ducy. Ensuite le regroupement avec les habitants, les élus de la Communauté de communes du Val de Seules, de nombreux porte-drapeau des communes voisines s'est opéré à la mairie pour un défilé jusqu'au monument, marqué par le son caractéristique des cornemuses. A la suite du dépôt de gerbe, de la minute de silence et des hymnes nationaux, le maire a rappelé les nombreuses cérémonies et rencontres qui ont entretenu la mémoire des victimes de cette guerre et en particulier celle des soldats du Tyneside Scottish. Kevin Baverstock, pour le Tyneside Scottish, a remercié les habitants de Ducy pour leur fidélité à cette mémoire et leur accueil.



Pour cet événement, Brian Stewart, 93 ans, l'un des derniers vétérans du Tyneside Scottish a fait le déplacement rappelant le sacrifice des nombreux soldats. Ce fut aussi l'occasion de les honorer par la pose d'un tableau d'honneur avec le nom des 90 combattants disparus du Tyneside Scottish, apporté par nos amis écossais et installé à l'intérieur de l'église. S'en ai suivi la visite de l'exposition des souvenirs de cette bataille dans le Val de Seules, présentée dans la salle communale. La journée s'est achevée de manière conviviale autour du pot de l'amitié agrémenté des toasts préparés par un de nos concitoyens. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation.



# La vie communale

## Groupement des Chasseurs de Ducy

L'association « Groupement des Chasseurs de Ducy » a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 1979.

Après tant d'années d'existence, elle perdure grâce à un petit groupe dynamique qui souhaite faire vivre cette association; au sein des adhérents on retrouve des propriétaires, des habitants de Ducy et au fil des années les enfants des adhérents deviennent eux mêmes chasseurs, donc ce n'est pas fini !!!.....

L'association permet aux chasseurs de Ducy de chasser sur des terres prêtées ou louées par leurs propriétaires, sur les communes de Ducy, Carcagny et Audrieu.

L'association adhère à la fédération des chasseurs du Calvados

La Fédération des Chasseurs du Calvados est une association de loi 1901. Elle regroupe les chasseurs ayant validé leur permis dans le département, les personnes physiques ou morales titulaires de droits de chasse sur des terrains situés dans le département et les bénéficiaires d'un plan de chasse ou d'un plan de gestion pour tout ou partie de ces terrains.

L'adhésion est constatée par le paiement à la fédération d'une cotisation annuelle dont les montants sont fixés en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Les chasseurs paient également une cotisation à l'association; celle-ci sert au paiement des loyers, mais aussi à l'achat de gibier notamment faisans et perdrix.

Les lièvres et chevreuils sont des animaux sauvages et leur chasse est réglementée par la fédération de façon à préserver les espèces en voie de disparition. Un plan de chasse personnalisé est validé chaque année par la fédération quant au nombre attribué pour chaque espèce.

Les renards et corbeaux considérés comme animaux nuisibles sont régulièrement détruits par nos chasseurs.

L'association participe ainsi à préserver l'environnement, à valoriser le patrimoine cynégétique du département et à la protection et à la gestion de la faune sauvage.

Un repas amical avec les épouses des chasseurs et les bénévoles a lieu chaque année à la fermeture de la chasse.

Un méchoui sur invitation a lieu chaque année début juillet avec environ 250 repas servis dont une grande partie d'habitants de DUCY. Une animation musicale qui permet aussi la danse, une loterie, des promenades en calèche c'est une animation à part entière dans la commune. Depuis plusieurs années ce méchoui se déroule dans les vergers de Mr Pétrich qui prête gracieusement ses locaux. Sachez aussi que l'association peut mettre à disposition pour vos fêtes tente et chaises.

Pour tout contact le Président : Jean Paul ROMUALD - Tel 02 31 80 28 89



# La vie communale

## Association des habitants de Ducy

Le samedi 21 juin, l'association a relancé les traditionnels feux de la Saint-Jean.

Dans un esprit convivial et festif, les habitants et leurs amis ont pu se retrouver autour d'un verre et d'une grillade pour échanger et profiter de la soirée. Le beau temps et la bonne humeur de chacun ont permis de transformer la pelouse de Ducy en piste de danse. Une belle ronde autour du feu a clôturé la soirée. Merci à Michel et Marinette Paysant pour le prêt du matériel, à Léon Lemonnier de nous avoir permis de faire le feu dans son champ, à l'association des chasseurs de Ducy pour le barnum, les tables et les chaises, et un grand merci aux bénévoles qui ont donné un coup de main et contribué à la réussite de cette soirée.

Le prochain évènement sera l'arbre de Noël des enfants, le week-end du 13/14 décembre. L'association est bien évidemment ouverte à tous, et n'a de sens que si les habitants participent à son activité. Vous serez donc les bienvenus à l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 7 novembre à 20H30 dans la salle communale. Nous en profiterons pour préparer l'arbre de Noël et ce sera aussi l'occasion d'échanger sur ce que vous attendez de l'association.

La Présidente : Fanny DAUXAIS

### Naissance

**Ninon DAUXAIS**

### Décès

**M Paul CHEMIN**

**Mme Alice DELAUNAY**

**M Marcel PEUCH**

### Dates à retenir :

**11 Novembre**

**Centenaire de la guerre 1914-1918**

**15 Novembre**

**Information PLU à la mairie**

**6 Décembre**

**Repas des Anciens**

**13ou14 Décembre**

**Arbre de Noël**

**10 Janvier**

**Vœux du conseil Municipal**

# Infos pratiques

## ➤ Permanences de la mairie

Le premier et le troisième jeudi de chaque mois de 17 h 30 à 19 h 30

Les autres jeudis de 14 h à 16 h.

Téléphone : **02.31.80.28.41**

e-mail : **mairie-ducy@orange.fr**

## ➤ Personnel communal

*Secrétaire* : Mme Anne-Cécile Brard-Grieux 9h/semaine (mardi et jeudi)

*Agent technique* : M. Tony Durand 7h/semaine (vendredi)

*Entretien des locaux* : Mme Ingrid Hole 9.5h/mois

## ➤ Location de la salle communale

Tarifs :

90 € / jour pour les Ducéens, 120 € pour les extérieurs.

60 € la demi journée pour les Ducéens, 90 € pour les extérieurs.

Caution 250 €.

## ➤ Gendarmerie

*Tilly sur Seulles* : 02.31.08.34.30

cob.tilly-sur-seulles@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## ➤ Perception

*Tilly sur Seulles* : 02.31.80.80.04

*Email* : t014037@dgfip.finances.gouv.fr

# Votre avis nous intéresse

## Quel thème pour le prochain dossier thématique ?

Les sujets ne manquent pas : les compétences de l'intercom et de ses commissions, l'analyse des budgets (municipal, intercommunal, assainissement), le PLU, le fonctionnement de la station d'épuration, les évolutions territoriales, les taxes municipales, les permis de construire, la distribution de l'eau, le réseau électrique,...

**Indiquez nous vos préférences**

## Diffusion papier ou électronique ?

Bien sûr la version papier sera maintenue pour l'accès de tous à ce bulletin ; cependant nous invitons d'ores et déjà ceux qui souhaitent recevoir **une version électronique** par la suite à nous faire part de **leur adresse E-mail**. Ce petit geste pour l'environnement servira aussi à maintenir un coût raisonnable pour ce bulletin, sans rogner sur les couleurs ou les documents photographiques.

## Un logo pour Ducy ?

La sortie de ce bulletin est aussi l'occasion d'aborder un thème plus ludique, **la création d'un logo pour la commune**. Nous comptons sur votre imagination et celle de vos enfants pour nous faire des propositions. Merci

## La rubrique manquante

Vous l'aurez remarqué, les informations issues de l'intercom ne figurent pas dans ce bulletin. Il s'agit d'un oubli volontaire afin de ne pas alourdir ce premier numéro, mais promis, nous nous rattraperons dans les prochains. Rappelons que les comptes rendus du conseil communautaire du Val de Seulles et des réunions du conseil municipal font l'objet d'un affichage sur le panneau de la mairie. Le site <http://www.valdeseulles.fr> publie les comptes rendus du Conseil Communautaire.

# Votre avis nous intéresse

## Répondez-nous

Ce bulletin vous apporte-t-il une information utile ?  OUI  NON

Le contenu est-il trop ou pas assez détaillé ?  OUI  NON

Attendez vous d'autres rubriques ?  OUI  NON

Vos questions et remarques sur les thèmes abordés :

Vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros :

Votre avis sur la forme :

Vos contributions sur des sujets entrant dans le cadre de la rubrique « vie communale » pourront être reprises par le comité de rédaction.

Souhaitez vous participer à ce comité de rédaction ?  OUI  NON

Sur quel sujet ?

Si vous souhaitez recevoir les prochains bulletins par e-mail, indiquez votre adresse :

## Comment donner votre avis ?

En déposant ce coupon réponse dans la boîte aux lettres de la mairie.

Par e-mail à [mairie-ducy@orange.fr](mailto:mairie-ducy@orange.fr)

Le retour à ces premières questions est essentiel afin de faire évoluer ce bulletin dans le sens de l'attente des ducéens.